

## **AOT**

### **I. Identification de l'acheteur**

Mairie de Pont de Claix  
SIRET: 21380317400019  
Code Postal: 38801

### **II. Communication**

téléphone : +33476298000  
marches.publics@ville-pontdeclaix.fr

### **III. Procédure**

Mise en concurrence en vue de l'attribution d'une Autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Date et heure limites de réception des plis: 11/02/2026 Heure locale: 12h00

Capacité économique et financière :

1. Attestation d'assurance conforme et en cours de validité
2. Pour les personnes morales un extrait Kbis
3. toutes informations sur les capacités et garanties financières du candidat pour assumer le coût du projet : bilans, comptes de résultats des trois derniers exercices, attestation de financement auprès d'une banque, chiffre d'affaires des 3 dernières années ou tout autre document attestant de la capacité financière du candidat.
4. les certificats établis par les autorités compétentes attestant de la régularité de la situation fiscale et sociale du candidat datant de moins de 6 mois.
5. copie des diplômes, agréments, certificat permettant de pratiquer l'activité projetée
6. Références d'expériences similaires avec attestations

Remise d'une offre sous la forme d'un mémoire technique

Les critères d'analyse sont les suivant :

#### 1. Expérience et compétences professionnelles dans le même type de restauration /5 :

- Connaissances des normes d'hygiène alimentaires /3
- Expérience /2

#### 2. Qualité et diversité de l'offre proposée /5 :

- Diversité de l'offre /2
- Respect santé/produits bios/locaux /1
- Prix adapté au public, pertinence de la proposition financière / 2

#### 3. Capacité logistique /5 :

- Capacité d'ouverture /2
- Nombre de personnes formées à disposition /2
- Matériel / 1

#### 4. Sens du service public : /2

#### 5. Présentation et communication /3 :

Les candidats devront exposer en quelques lignes la façon dont il va mettre en valeur l'espace et communiquer sur son offre

### **VI. Informations complémentaires**

Visite obligatoire: Non.

Durée: 1 an renouvelable 3 fois.